

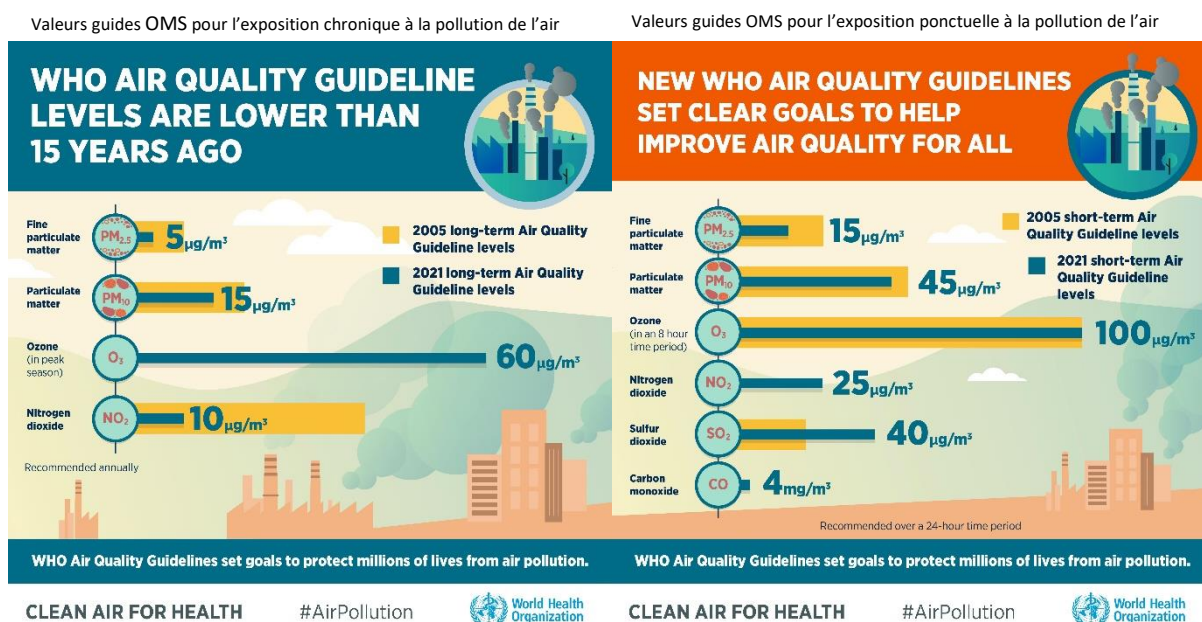
Qualité de l'air et révision des valeurs de référence de l'OMS : quelle population exposée aux nouveaux seuils en Occitanie ?

Mercredi 22 septembre dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publiait ses nouvelles lignes directrices en matière de qualité de l'air. Avec des seuils de référence nettement abaissés par rapport à 2005, l'objectif est ambitieux et le signal est fort : l'OMS alerte sur le danger sanitaire de l'exposition à la pollution atmosphérique, même à de faibles concentrations.

En Occitanie, quelle est la population exposée à des concentrations dépassant les nouveaux seuils de référence 2021 de l'OMS ?

Valeurs guides de l'OMS pour la qualité de l'air : une évolution ambitieuse

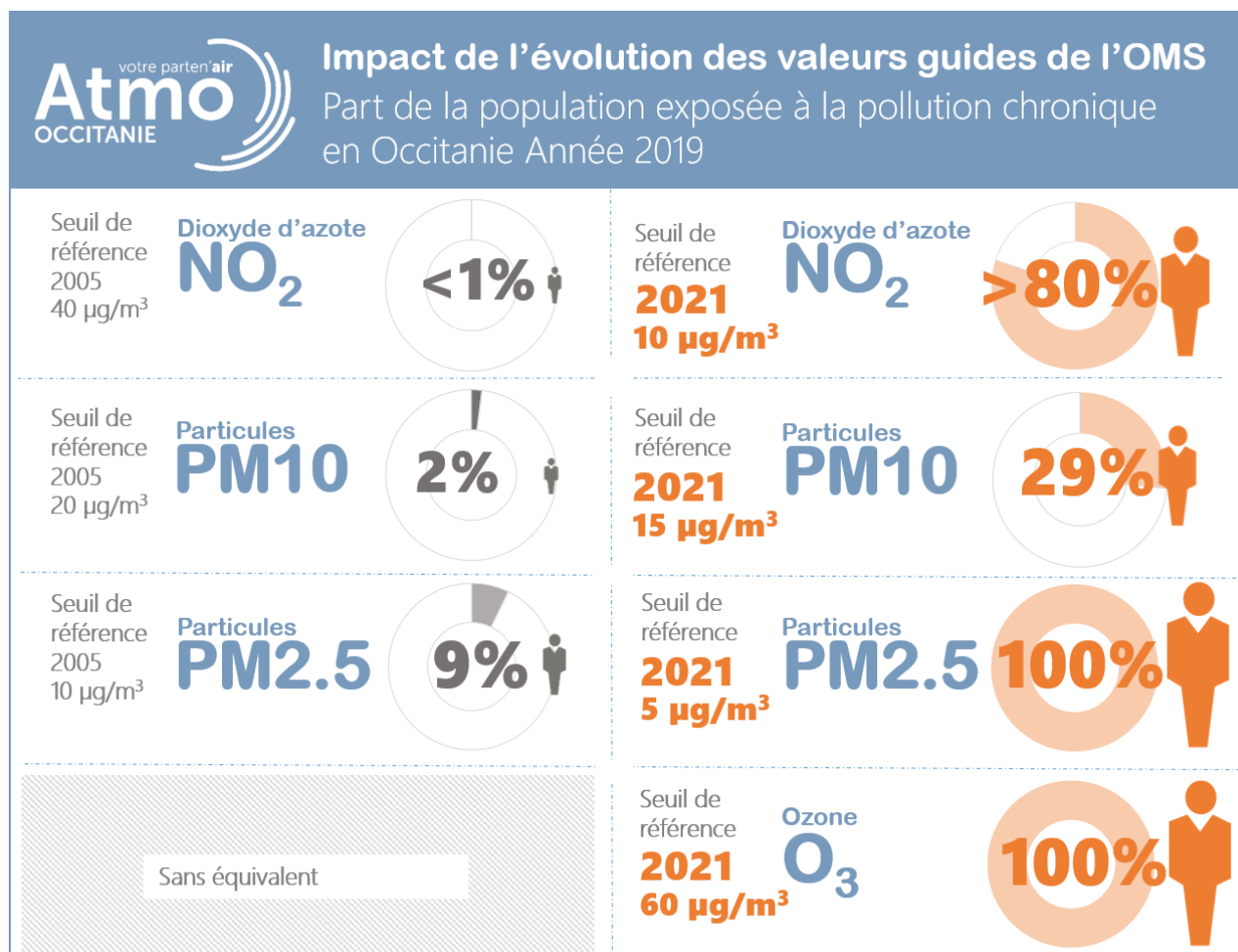
Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, le progrès des connaissances et la bancarisation de données factuelles ont permis de dresser un constat sur la pollution atmosphérique : son impact sanitaire est avéré en cas d'exposition à des concentrations bien plus faibles que ce qui était considéré jusqu'à lors.



Plus d'informations sur site OMS : <https://www.who.int/fr/news/item/22-09-2021-new-who-global-air-quality-guidelines-aim-to-save-millions-of-lives-from-air-pollution>

En Occitanie, quelle population est exposée à des concentrations dépassant les nouveaux seuils de référence 2021 de l'OMS ?

En Occitanie, en considérant la situation de l'année 2019, comment évolue la part de la population régionale exposée à des concentrations dépassant les seuils de référence OMS ? Concernant l'exposition à la pollution chronique, Atmo Occitanie présente la part de la population exposée aux seuils de référence 2005 et la compare à la part de la population exposée aux seuils de référence 2021 désormais plus contraignants :



Ainsi en Occitanie en 2019 :

- **Pour le dioxyde d'azote :**
 - o Une très grande majorité (80%) de la population est exposée à des concentrations en dioxyde d'azote dépassant 10 µg/m³, seuil de référence OMS 2021.
 - o Une part inférieure à 1% de la population régionale est exposée à des concentrations en dioxyde d'azote dépassant 40 µg/m³, ancien seuil de référence 2005 de l'OMS.
- **Pour les particules PM10 :**
 - o Une part plus élevée (29%) de la population est exposée à des concentrations en particules PM10 dépassant 15 µg/m³, seuil de référence OMS 2021

CONTACT PRESSE : **Karine IATTONI** Responsable Communication Atmo Occitanie

Tél. 09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé) Mob. : 06 74 88 75 76 karine.iattoni@atmo-occitanie.org

- Une part de 2% de la population régionale est exposée à des concentrations en particules PM10 dépassant 20 µg/m³, ancien seuil de référence 2005 de l'OMS.

- **Pour les particules PM2.5 :**
 - La totalité de la population en Occitanie est exposée à des concentrations en particules PM2.5 dépassant 5 µg/m³, seuil de référence OMS 2021.
 - Une part de 9% de la population régionale est exposée à des concentrations en particules PM2.5 dépassant 10 µg/m³, ancien seuil de référence 2005 de l'OMS.

- **Pour l'ozone :**

100 % de la population régionale est exposée à des concentrations dépassant les nouveaux seuils de référence OMS 2021.

L'évolution des connaissances sur l'impact sanitaire de basses concentrations de polluants atmosphériques rappelle que l'air, comme l'eau ou l'alimentation, est un élément essentiel à la préservation de la santé humaine.

Les nouvelles recommandations de l'OMS interrogeront probablement dans les mois à venir les réglementations européennes et nationales fixant les seuils d'exposition à ne pas dépasser pour préserver la santé tout en atteignant les objectifs de développement durable.

Atmo Occitanie, observatoire régional de la qualité de l'air

Atmo Occitanie est l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région pour :

Surveiller la qualité de l'air 24h/24 ;

Prévoir la qualité de l'air au quotidien sur toute l'Occitanie pour le jour même et le lendemain ;

Informers au quotidien et en cas d'épisode de pollution les citoyens, médias, autorités et collectivités ;

Accompagner les décideurs, acteurs locaux : les évaluations menées sont mises en place afin d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air localement et en région.

Plus d'informations sur www.atmo-occitanie.org